

RESTRUCTURING : DE NOMBREUSES QUESTIONS SE POSENT ...



*par Marina Guérassimova, Rédactrice en chef,
Fusions & Acquisitions Magazine*

Après le Covid, venu chambouler l'environnement de l'activité de restructuring, la crise de l'énergie et l'annonce de la guerre en Ukraine, où en sommes-nous aujourd'hui ? Soucieux de soutenir les entreprises pendant les années Covid, l'Etat français – comme d'autres Etats européens – a pris in *extremis* des mesures d'urgence. Et c'était une bonne chose, nécessaire pour soutenir l'économie. De nombreuses entreprises en ont profité. Mais ces mesures ont également permis de maintenir en vie des entreprises souffrant d'un vrai problème structurel, par exemple, celles dont l'activité est devenue obsolète avec le développement des nouvelles technologies ... Aujourd'hui, les pires années du Covid sont derrière nous et la question se pose de nouveau pour de nombreuses entreprises et – plus globalement – pour certains secteurs d'activités, notamment le retail et l'automobile.

Doit-on s'attendre à cette fameuse « vague de restructurations » ? Ou bien ... sommes-nous en train de vivre le « retour à la normale » après deux années de baisse du nombre d'entreprises en difficulté, comme l'indique Pierre-Olivier Chotard, Secrétaire Général du CIRI, sous-directeur adjoint en charge du financement des entreprises, interviewé dans ce numéro ? Aujourd'hui, nous n'avons pas encore atteint le niveau pré-crise. Aucune inquiétude à avoir ?

Nous avons appris ces dernières années à faire face à des situations « inattendues », à des événements (quasiment) imprévisibles. Par conséquent, nos experts sont prudents quant à leur pronostic d'avenir. Cependant, même si « on entend certains professionnels nous annoncer une « vague » de faillites ... nous pensons que cela n'arrivera pas », sourit Pierre-Olivier Chotard.

D'autres bonnes nouvelles ?

L'environnement du restructuring évolue petit à petit en France. Les administrateurs judiciaires sont de plus en plus professionnels et de plus en plus présents en régions. Les entreprises sont de plus en plus informées des mesures de prévention. Les mentalités évoluent ... petit à petit. Une chose est certaine, il y aura des possibilités intéressantes de reprise de sociétés en difficulté par les industriels et aussi par les fonds d'investissement. Espérons que ces derniers puissent s'intéresser à segment de marché qui peut s'avérer très porteur dans un contexte où les bonnes affaires sont rares et, par conséquent, très chères.

